

Cabinets de conseil : le parquet national financier a ouvert une enquête pour blanchiment aggravé de fraude fiscale

Le parquet ouvre cette enquête dans la foulée du rapport du Sénat sur l'influence croissante des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques.



Les sénateurs ont en outre saisi la justice pour « suspicion de faux témoignage » contre un dirigeant de McKinsey. LP/Olivier Boitet

Par Le Parisien

Le 6 avril 2022 à 11h40, modifié le 6 avril 2022 à 13h12

Le parquet national financier (PNF) annonce ce mercredi avoir ouvert une enquête préliminaire, le jeudi 31 mars 2022, du chef de blanchiment aggravé de fraude fiscale. Une décision prise, selon son communiqué, après avoir pris « connaissance du rapport du Sénat daté du 16 mars 2022 établi par la commission d'enquête sur l'influence croissante des cabinets de conseil privés

sur les politiques publiques et avoir procédé à des vérifications ». Cette enquête a été confiée au Service d'enquêtes judiciaires des finances (SEJF), qui dépend lui-même du ministère de l'Économie.

Le Sénat, dominé par l'opposition de droite, a révélé le 17 mars, dans le cadre d'une commission d'enquête initiée par le petit groupe CRCE (Communiste républicain citoyen et Écologiste) à majorité communiste, que les contrats conclus par l'État avec les cabinets de consultants comme McKinsey avaient « plus que doublé » entre 2018 et 2021, atteignant un montant record de plus d'un milliard d'euros en 2021.

Les sénateurs ont en outre saisi la justice pour « suspicion de faux témoignage » contre un dirigeant de McKinsey qui avait affirmé que son cabinet payait bien l'impôt sur les sociétés (IS) en France, alors que la commission d'enquête a relevé que les entités françaises de McKinsey n'avaient versé aucun IS depuis dix ans.

« S'il y a des preuves de manipulation, que ça aille au pénal »

« Depuis le début, nous appelons à ce que toute la vérité soit faite », a réagi à la sortie du Conseil des ministres Gabriel Attal, le porte-parole du gouvernement. « Ce cabinet de conseil paiera ce qu'il doit payer », a-t-il ajouté.

« S'il y a des preuves de manipulation, que ça aille au pénal », avait lancé le dimanche 27 mars Emmanuel Macron à ceux qui lui reprochent ces nombreux contrats. Le président candidat avait estimé notamment que le non-paiement de l'IS par McKinsey s'expliquait par les règles fiscales en vigueur.

McKinsey avait affirmé respecter les règles fiscales françaises, précisant qu'une de ses filiales avait payé l'impôt sur les sociétés pendant six ans sur la période au cours de laquelle le Sénat l'accuse d'optimisation fiscale.

Emmanuel Macron est attaqué depuis le début de la campagne pour le recours massif à ces cabinets. En meeting à Toulouse, Jean-Luc Mélenchon a fustigé Emmanuel Macron, un « libéral » qui a « fait entrer le privé dans l'État » avec les cabinets de conseil. « Qui peut croire qu'une société privée va donner des conseils pour l'intérêt général ? », a interrogé le tribun insoumis en suggérant de ne pas « confier au privé ce que l'État et ses fonctionnaires sont capables de faire eux-mêmes ».

Le chef de file des sénateurs LR, Bruno Retailleau a dénoncé pour sa part « d'un scandale » avec le « mélange des genres entre le privé et puis le public », la « possibilité de retour d'ascenseur » de cadres de McKinsey qui auraient soutenu Emmanuel Macron en 2017, et le non-paiement de l'impôt sur les sociétés.

Dans l'émission « Le Grand rendez-vous » Europe 1/CNews/Les Échos, le sénateur a jugé « encore plus grave » la « gestion calamiteuse de l'État », et déploré la « dépendance » générée par l'emploi de « cabinets étrangers ».

Dans une tribune publiée mardi, des magistrats s'étonnaient de l'absence d'ouverture d'une enquête. « Ces faits concernent tout un système susceptible de mettre en cause les plus hautes instances de l'État : les ministres placés à la direction d'administrations centrales, ordonnateurs des deniers publics ayant engagé des dépenses au nom de l'État, et selon des procédures de marchés publics dont il appartient à la justice d'en vérifier la régularité », assurent-ils dans ce texte publié par Marianne.